

Mise en place d'un observatoire foncier en Martinique

Attentes et objectifs

Manuella INES

Cheffe du service connaissance, prospective et développement territorial de la DEAL

29 avril 2015



Sommaire

- Objet de l'étude
- Son contexte
- Les objectifs de l'État
- Une démarche partenariale
- Le rendu attendu
- Les suites à donner



Objet

- Réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire foncier
- Prestataire : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Rendu attendu fin 2015

Contexte

- Pression ressentie sur le foncier en Martinique
- Exigences législatives sur la consommation d'espace et la densification :
 - Loi « SRU » (2000) ;
 - Loi « Grenelle II » (2010) ;
 - Loi « ALUR » (2014).
- Rôle de l'État dans les politiques d'aménagement du territoire (dont urbanisme), du logement, des risques majeurs
- Relatif cloisonnement du traitement de la question foncière par les acteurs

Objectifs de l'État

- Analyser le plus précisément possible la consommation effective des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - PLU
 - SCOT
- Connaître le foncier disponible
 - Dans les centre-bourgs notamment (densification)
 - Pour la construction de logements sociaux

Démarche partenariale

- Les questions foncières intéressent de nombreux acteurs dont :
 - Collectivités
 - EPFL
 - ADUAM
 - SAFER...
- Des entretiens sont prévus avec les partenaires
 - Quels objectifs et attentes complémentaires ?
 - Quel rôle en matière de traitement de la problématique foncière, aujourd'hui et demain ?
 - Quels outils utilisés ? Quelles données ? Fiabilité et disponibilité de ces données ?

Rendu attendu

- Différentes propositions de schémas d'observatoire, identifiant :
 - partenaires ;
 - moyens (financiers, humains) ;
 - contenu (tableaux de bord, cartes interactives, études ciblées, veille juridique, etc) ;
 - calendrier de mise en œuvre.
- Importance de la pérennité et de l'accès au futur observatoire
- Possibilité d'une mise en œuvre par étapes successives

Suites à donner à l'étude

- Diffusion aux partenaires des propositions de schémas d'observatoire
- Recueil des avis
- Proposition d'un schéma
- Mise en œuvre effective d'un observatoire du foncier



Merci pour votre attention



Mise en place d'un observatoire foncier en Martinique

Attentes et objectifs

Manuella INES

**Cheffe du service connaissance,
prospective et développement
territorial de la DEAL**

29 avril 2015



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de la Martinique

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

- Objet de l'étude
- Son contexte
- Les objectifs de l'État
- Une démarche partenariale
- Le rendu attendu
- Les suites à donner



Objet

- Réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire foncier
- Prestataire : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Rendu attendu fin 2015



Contexte

- Pression ressentie sur le foncier en Martinique
- Exigences législatives sur la consommation d'espace et la densification :
 - Loi « SRU » (2000) ;
 - Loi « Grenelle II » (2010) ;
 - Loi « ALUR » (2014).
- Rôle de l'État dans les politiques d'aménagement du territoire (dont urbanisme), du logement, des risques majeurs
- Relatif cloisonnement du traitement de la question foncière par les acteurs



Objectifs de l'État

- Analyser le plus précisément possible la consommation effective des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - PLU
 - SCOT

- Connaître le foncier disponible
 - Dans les centre-bourgs notamment (densification)
 - Pour la construction de logements sociaux



Démarche partenariale

- Les questions foncières intéressent de nombreux acteurs dont :
 - Collectivités
 - EPFL
 - ADUAM
 - SAFER...
- Des entretiens sont prévus avec les partenaires
 - Quels objectifs et attentes complémentaires ?
 - Quel rôle en matière de traitement de la problématique foncière, aujourd'hui et demain ?
 - Quels outils utilisés ? Quelles données ? Fiabilité et disponibilité de ces données ?



Rendu attendu

- Différentes propositions de schémas d'observatoire, identifiant :
 - partenaires ;
 - moyens (financiers, humains) ;
 - contenu (tableaux de bord, cartes interactives, études ciblées, veille juridique, etc) ;
 - calendrier de mise en œuvre.
- Importance de la pérennité et de l'accès au futur observatoire
- Possibilité d'une mise en œuvre par étapes successives



Suites à donner à l'étude

- Diffusion aux partenaires des propositions de schémas d'observatoire
- Recueil des avis
- Proposition d'un schéma
- Mise en œuvre effective d'un observatoire du foncier



Merci pour votre attention



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr